Layout for productions by embassies or missions

When an embassy or mission produces a publication, advertisement or poster on behalf of the Canadian government, only three elements of the visual identity apply:

- · the vertical bar;
- the diagonal fade stripes;
- the Canada wordmark.

The departmental name is deleted leaving an empty space below the fade stripes (see sample below).

Embassy or mission names can appear in any other position on the front cover (see sample for one possible location). Do not place the name of an embassy or any other wording in the free space of the vertical bar.

Note: If production is on behalf of EAITC, see 2.3 for specific applications.

Montage pour les publications des ambassades ou des missions

Lorsqu'une ambassade ou une mission produit une publication, une annonce ou une affiche au nom du gouvernement canadien, on n'utilise que les trois éléments de l'image de marque suivants:

- la barre verticale;
- · les bandes diagonales en dégradé; et
- le mot-symbole Canada.

On enlève le nom du Ministère et on laisse un espace vierge sous les bandes en dégradé (voir l'exemple ci-dessous).

Les noms de l'ambassade ou de la mission peuvent apparaître à tout autre endroit de la couverture avant (voir l'exemple pour un emplacement possible). Ne mettez pas le nom d'une ambassade ou quelque autre titre dans l'espace vierge de la barre verticale.

Notez : Si la publication est produite au nom d'AECEC, consultez le chapitre 2.3 qui traite des applications spécifiques.

